

«Chantiers d'Avent» Chaque jour de décembre, une photo rétro page 6

Ski alpin Les rêves de Cheryl Sunier commencent à s'exaucer page 11

LE JOURNAL

DEPUIS 1863

DU JURA



Mercredi 1er décembre 2021
www.journaldujura.ch

No 281 CHF 3.80
J.A. - CH-2501 Bienne 1

Retrouvez
le Journal du Jura sur



9771424962007 30048

Au Grand Conseil, on a parlé l'autre langue le temps d'une journée

Bilinguisme Les parlementaires ont été invités à s'exprimer en allemand ou en français. Certains se sont prêtés au jeu, allant jusqu'à clamer leur

discours intégralement dans la langue opposée. Une expérience que de nombreux députés ont considérée comme un symbole d'unité cantonale

et d'ouverture envers les minorités linguistiques du canton de Berne. Pour d'autres, c'était l'occasion de s'exprimer et de se faire entendre. page 5

L'édito

Julie Gaudio
julie.gaudio@journaldujura.ch



Joséphine Baker a tout osé

Le 30 novembre 2021 fut un grand jour pour la France. Pas à cause de l'annonce de la candidature à l'élection présidentielle d'un certain personnage xénophobe et misogyne. Mais parce que Joséphine Baker a fait son entrée au Panthéon. Dans ce monument républicain, où «la patrie reconnaissante» salue «les grands hommes», une femme, noire, naturalisée française, est venue rejoindre les nombreuses personnalités – majoritairement masculines – qui reposent dans la crypte. Dans une France divisée, en pleine campagne électorale, le choix s'avère éminemment politique. Mais qui mieux que Joséphine Baker pour incarner la devise «Liberté, égalité, fraternité»? Libre, l'icône des Années folles l'était, n'hésitant pas à se moquer de la gestion française des colonies en dansant seins nus, une ceinture de bananes à la taille. Née en 1906 dans le Missouri, décédée en 1975 à Paris, Joséphine Baker s'est engagée à corps perdu dans la Résistance durant la Deuxième Guerre mondiale, avant de soutenir activement Martin Luther King dans sa lutte pour les droits civiques aux Etats-Unis. Américaine, puis française, Joséphine Baker a fait son choix pour Paris et l'a clamé, jusqu'à la fin de sa vie, dans sa célèbre chanson «J'ai deux amours». Dans les années 1960, elle affirmait également: «La Tour Eiffel est très différente de la Statue de la Liberté, mais qu'importe? A quoi bon avoir la statue sans la liberté, la liberté d'aller où l'on veut si on est retenu par sa couleur? Non, je préfère la Tour Eiffel, qui ne fait aucune promesse.» Hier, la patrie française a enfin reconnu cette grande dame. Et pour cela, elle a toute ma reconnaissance.

L'humoriste qui a conquis la France fait ses adieux à la scène à Bienne



Charlotte Abramow

Humour Marina Rollman présentera «Un spectacle drôle» demain, à la Maison du Peuple. La comédienne franco-suisse a annoncé sa tournée d'adieux, afin de se consacrer à d'autres projets d'écriture et de réalisation. Elle nous livre sa vision du stand-up. page 3

Coronavirus

Le Conseil fédéral veut serrer la vis

Réunis en séance extraordinaire hier, les Sept Sages veulent renforcer les mesures suite à l'émergence du nouveau variant Omicron. Le Conseil fédéral a mis en consultation un paquet de mesures, dont l'extension du certificat sanitaire lors de manifestations, d'activités sportives et culturelles et même de réunions familiales. page 17



Keystone

Récit

Omicron perturbe ses vacances

En Afrique du Sud depuis une semaine, le Biennois Beat Freihofer ne se laisse pas gagner par la panique qui se répand en Europe après la découverte d'un nouveau variant du Covid-19. Il ne compte pas écourter son séjour. page 4



Sébastien Goetschmann

Mémoires d'Ici

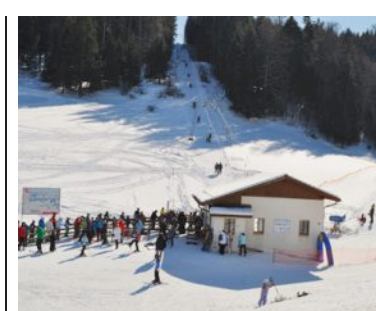
Davantage de place pour les archives

Derrière le bâtiment actuel (photo), une construction enterrée de deux étages permettra de créer 700 m² de surfaces de conservation. page 6

Elections cantonales

Erich Fehr rencontre les autonomistes

D'un côté, le maire de Bienne, candidat au Conseil exécutif. De l'autre, une délégation du Parti socialiste autonome. C'était lundi soir à Moutier. page 7



Idd

Tramelan

Le téléski dans les starting-blocks

Des installations performantes, des bénévoles et des pros compétents, des finances très bien gérées: la saison de ski peut commencer. page 8

Parler l'autre langue, le temps d'une journée

BILINGUISME Les parlementaires ont été invités à s'exprimer en allemand ou en français. Une expérience que certains d'entre eux considèrent comme symbole d'unité cantonale.

TEXTE ET PHOTO THÉOPHILE BLOUDANIS

Certains se sont prêtés au jeu, d'autres un peu moins. Pour une première Journée du bilinguisme au sein des murs de l'Hôtel du Gouvernement, hier à Berne, nombreux ont été les parlementaires qui ont mis de côté leur «bärndütsch» ou leur accent «jurrassien», pour s'exprimer, ne serait-ce qu'au début de leur discours, en allemand pour les francophones et en français pour les germanophones. Organisée en collaboration avec le Forum du bilinguisme, établi à Bienne, la journée avait pour objectif de renforcer et de valoriser le plurilinguisme helvétique.

«Les députés ont été sensibilisés à cette question capitale. Nous avons marqué le coup et c'est le plus important», lance Hervé Gullotti, président du Grand Conseil, dans la Salle des pas perdus. «Personnellement, ça n'a pas changé grand-chose dans mon cas, car je parle, très souvent, les deux langues dans la salle, pour que tout le monde comprenne. L'incompréhension est le pire ennemi du Parlement et notre travail ne doit pas être perturbé par cela, y compris aujourd'hui», explique-t-il.

Un symbole d'unité cantonale

L'exercice n'a pas été de toute simplicité, tant pour les Alémaniques que pour les Romands, surtout pour ceux qui ont déroulé l'intégralité de leur discours dans l'autre langue. «Je vous avoue que j'ai utilisé DeepL, pour compléter mes



Les parlementaires ont été invités à s'exprimer en français ou en allemand.

propos», s'amuse Maurane Riessen, députée PSA de La Neuveville. «Cela dit, c'est une expérience très enrichissante, qui nous permet de nous mettre à la place d'autrui et de parler plus librement aussi. C'est une très bonne occasion pour nous, francophones, d'avoir une voix plus importante envers la majorité germanophone. Parfois, j'ai l'impression que nous ne sommes pas forcément écoutés», ajoute-t-elle.



«Berne a joué un rôle exemplaire.»

VIRGINIE BOREL
DIRECTRICE DE LA FONDATION
FORUM DU BILINGUISME

De son côté, le député vert-libéral Casimir von Arx, de Schliern bei Köniz, près de Berne, considère cette démarche comme un symbole d'unité cantonale. «Cela nous permet d'avoir une ouverture sur le reste du canton de Berne et dans mon cas, envers la population romande. Les neuf ans de français à l'école m'ont été très bénéfiques pour mon discours», plaisante-t-il. Plus à droite, le son de cloche est un

peu différent, mais aussi positif. «En dehors du Grand Conseil, il m'arrive assez souvent de devoir traduire. Mais je ne cache pas que c'était un peu difficile aujourd'hui de parler de choses très techniques en français. Mais l'exercice est réussi!», s'exclame Samuel Kullmann, député UDF de Thoune.

«Un très beau succès»

«C'est magnifique, les parlementaires ont joué le jeu!», se réjouit Virginie Borel, la directrice de Forum du bilinguisme. «Nous étions partis avec beaucoup d'incertitudes et d'inconnues, mais tous nos doutes se sont évaporés. Ce sont non seulement deux langues que cette journée a unifiées, mais aussi deux cultures!», s'exclame-t-elle. De son côté, le président du Conseil de fondation de l'organisation, René Graf, est également enthousiaste. «On voit vraiment qu'il y a une volonté d'ouverture d'esprit envers la minorité linguistique d'une part, mais aussi un équilibre dans les deux camps». Il est tout aussi intéressant d'observer comment s'adaptent les francophones et les germanophones. La fondation biennoise a également proposé des journées semblables à Fribourg et en Valais, les deux autres cantons bilingues helvétiques. «Berne a joué un rôle exemplaire», précise la directrice. «Nous avons déjà des échos de plusieurs députés qui voudraient reconduire l'expérience. C'est un très beau succès!», conclut-elle.

EN
BREF

VOTE À 16 ANS

Le peuple aussi devra se prononcer

En complément à l'article d'hier, relevons que, avant d'être effectif, l'abaissement du droit de vote à 16 ans devra encore être avalisé par le corps électoral bernois. La décision du Grand Conseil est, en effet, assortie d'un amendement constitutionnel en vue d'un référendum sur la question. L'âge de l'éligibilité, lui, reste fixé à 18 ans. **SGO**

FÉMINISME

Des archives conservées dignement

Hier, le Grand Conseil a accepté de charger le Gouvernement de créer les bases légales pour que puisse être inscrit annuellement le financement subsidiaire de la Fondation Gosteli dans son budget et plan financier, ainsi que débloquer le financement. Basé à Worblaufen, en banlieue de Berne, cet établissement de recherche d'importance nationale, né en 1982 du refus des archives publiques d'accepter les fonds des organisations féministes, conserve aujourd'hui tout un pan de l'histoire suisse. La Fondation indique s'atteler à «établir l'histoire du mouvement des femmes en Suisse sans biais idéologique» ainsi qu'«intégrer l'histoire des femmes et du mouvement féministe dans notre pays dans les manuels d'histoire, dans l'enseignement scolaire et dans la formation des adultes». **DSH**

La numérisation bientôt gravée dans le marbre

ADMINISTRATION En première lecture, le Législatif a donné le feu vert à moins de papier et davantage d'immédiateté.

Pour l'instant, il n'est pas prévu que les personnes des différents services de l'administration soient remplacées par des robots, que ces derniers parviennent ou non à faire quelques witz ou être à tout moment sympathiques avec leurs interlocuteurs. Toutefois, la numérisation est en marche, qu'on le veuille ou non. Eh bien l'Ours le voulait, et le Grand Conseil va dans son sens. En première lecture, les membres de ce dernier ont posé les bases de la loi sur l'administration numérique du canton. C'est que la numérisation fait partie des priorités du Gouver-

nement pour la présente législature, soit 2019 à 2022. L'un des objectifs stipule ainsi que «le canton de Berne, en tant que centre politique national, exploite les opportunités de la transition numérique et fournit à la population et à l'économie des services efficaces, de haute qualité et efficaces». Cet acte législatif poursuit en outre d'autres buts. En quelques mots, cette loi établit un cadre juridique à même de mettre petit à petit sur pied – et non sur papier – l'organisation et l'infrastructure technique nécessaire, mais elle doit également servir au canton,

aux communes et aux autres organisations traitant de tâches publiques de base pour collaborer numériquement et élaborer leurs offres ad hoc. La numérisation est pensée pour être économique et durable grâce à la collaboration entre les autorités et les différents niveaux étatiques, mais elle est aussi efficace, alors que les données sont traitées de manière uniforme et coordonnée.

Bilinguisme toujours

Comme plusieurs interventions parlementaires ont par le passé appelé de leurs vœux une telle transition, il va sans



Tout le monde n'est pas à l'aise avec l'informatique, mais c'est bien vers la dématérialisation que la société se dirige. Il faudra s'y faire. PIXABAY

dire que l'assistance a accueilli cette première lecture avec enthousiasme. «La question n'est pas tant de savoir si nous le voulons, mais comment nous le voulons», a judicieusement fait remarquer le Vert biennois Christoph Grupp, un bon bilin-

gue. Qui n'a cependant pas manqué d'ajouter qu'il ne fallait jamais oublier que la numérisation avait aussi le potentiel d'exclure certaines personnes. Et comment les élus le veulent-ils? Eh bien de manière simi-

laire au Gouvernement, puisque tous les amendements ont été rejetés. En résumé, le PS proposait notamment d'éviter que les prestations numériques créent une plus-value pour la population, l'économie et l'administration en réduisant par là même leurs charges. La majorité n'a pas accédé à la demande socialiste de biffer cette dernière partie de phrase. Économie, économies!

Pour finir, on citera le rapport gouvernemental, qui mentionne bien que cette loi instaure le principe de la primauté du numérique, qui n'est toutefois efficace que si l'on... économise au maximum le papier. Tout aussi fondamental, le texte établit également des lignes directrices importantes pour les prestations numériques, comme l'inclusion numérique, le bilinguisme et l'admissibilité d'offres de logiciels libres et de libre accès aux données de la part de l'Etat. Le reste est à découvrir dans les années qui viennent. **DAN STEINER**